



**PRÉFET  
DE LA LOIRE-  
ATLANTIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction  
départementale  
des territoires et de la mer**

# ERDRE

## AVIS A LA BATELLERIE 2024-10-19

- ORIGINE** : Direction Départementale des Territoires et de la Mer  
Service Transports et Risques
- EMPLACEMENT** : entre le château de la Poterie et la Tour Carrée,  
communes de La Chapelle-sur-Erdre et de Carquefou
- FAIT A SIGNALER** : Régate intitulée « Coupe des Chataignes »  
Vu l'arrêté préfectoral n° ddtm-2024-10-19
- DATE** : le samedi 19 et dimanche 20 octobre 2024

Les usagers de l'Erdre sont informés que le Sport Nautique de l'Ouest (SNO) organise le samedi 19 et dimanche 20 octobre 2024 de 9 h 00 à 20 h 00 une régata intitulée « Coupe des Chataignes » sur l'Erdre entre le château de la Poterie et la Tour Carrée (château de la Couronnerie), communes de La Chapelle-sur-Erdre et Carquefou;

Les liaisons VHF de cette manifestation se feront sur le canal 6.

Il est demandé aux usagers de la rivière, pour le bon déroulement de cette manifestation, de réduire leur vitesse au droit du bassin réservé, de naviguer avec la plus grande vigilance et de respecter les signalisations apportées sur les lieux par les organisateurs.

Le, 26 septembre 2024  
Pour le directeur départemental des  
Territoires et de la Mer

L'Adjointe au Chef Unité Sécurité des  
Transports

Catherine KEREVER